

## INSECTICIDE TERRE DE DIATOMÉE

ARTICLE N° B771025

### AVANTAGES PRODUIT

Origine naturelle

Rémanence de 2 à 3 semaines

Faible toxicité

Action mécanique et non chimique

Puissante barrière physique

Utilisable en intérieur et extérieur

### CARACTERISTIQUES

Formulation insecticide à base de terre de diatomée, destinée à combattre les insectes et arthropodes.

La terre de diatomée (dioxyde de silicium) est extraite de carrières naturelles, raffinée mécaniquement sans transformation chimique. Elle est composée de fossiles d'algues microscopiques très coupants.

L'insecticide terre de diatomée a un effet rémanent de 2 à 3 semaines.

#### **Concentration des matières actives:**

✓ Terre de diatomée (cas n°61790-53-2) : 7,20% m/m

Cette terre confère au produit une action mécanique sans effet secondaire. Elle possède une faible toxicité. La terre de diatomée ressemble à de petits cristaux de verre coupants qui blessent les insectes. Ils se déshydratent et meurent.

### DOMAINE D'UTILISATION

UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRECAUTION, AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Cet insecticide est une barrière physique contre les insectes rampants et autres arthropodes tels que les fourmis, blattes, cafards, puces, punaises, poux rouges, poissons d'argent, cloportes...

Après évaporation du solvant, la pulvérisation laisse un film de poudre blanche qui agira comme barrière physique empêchant ainsi les insectes de se mouvoir et alors les isolera. Le parasite ne peut plus se développer dans ces conditions et meurt de déshydratation.

Utilisable en intérieur et aussi en extérieur (contour de fenêtres, seuil de portes...).



## CONDITIONNEMENT

Article : B771025

Format du boîtier : 65x195

Matière : Fer blanc

Capacité nominale : 650 ml

Volume net : 500 ml

Carton de 12 unités

Gaz propulseur : butane-propane

Etiquette de danger :

SGH02 / SGH07



Code douanier :

Indice de révision : 3\_190218

Les renseignements donnés dans cette notice sont fournis de bonne foi dans le but d'aider notre clientèle. En raison de la diversité des utilisations et des conditions d'emploi de nos produits, nous prions notre clientèle de s'assurer que ceux-ci conviennent bien à l'usage auquel ils sont destinés.

EMB 60143

NOTE : cet aérosol est réservé à l'usage des professionnels.

## MODE D'EMPLOI

Evacuer le personnel, les animaux et les denrées alimentaires de la zone à traiter pendant au minimum 2 heures.

Agiter vigoureusement l'aérosol jusqu'au décollement de la bille.

Pulvériser une mince couche près des refuges existants et potentiels selon les nuisibles visés.

Le tube prolongateur permet de traiter les crevasses, fissures, interstices. Pour obtenir un effet longue durée, pulvériser sur les plinthes, tuyauteries, arrière des appareils ménagers, encadrements des portes et fenêtres et bouche d'aération.

Prévoir une nouvelle application s'il y a présence de juvéniles consécutivement au développement des œufs afin de perturber le cycle complet et/ou rester efficace contre de nouvelles infestations de colonies. Purger l'aérosol tête en bas après utilisation pour dégager la valve et le diffuseur de tout résidu de poudre.

En cas de projection accidentelle sur les mains ou la peau, laver abondamment à l'eau et au savon.

Ne pas pulvériser à proximité des appareils électriques sous tension. Utilisable uniquement lorsque le matériel n'est pas sous tension. Attendre 5 minutes avant de remettre le matériel sous tension.

## RECOMMANDATIONS

Danger

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Ne pas respirer les aérosols.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

NE PAS faire vomir.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu. Générateur d'aérosol prêt à l'emploi. TP18. Préparation biocide.

Date d'expiration : 2ans.

